CHAMPAGNE-ARDENNE
Axe 4 : Accompagnement et prise en charge en services de soins

Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale

Contexte

La formation portera sur l’ensemble des situations pour lesquelles un professionnel de santé ou de l’accompagnement médico-social pourrait être amené au cours de son exercice à annoncer une mauvaise nouvelle, par ex. : le diagnostic d’un cancer, d’une maladie rare, d’une maladie chronique (ex. diabète, maladie rénale, insuffisance cardiaque), d’une maladie neurodégénérative, d’un handicap, d’un dommage associé aux soins (cf. HAS mars 2011) ; l’annonce d’une fin de vie ou d’un décès incluant notamment celle d’un enfant (avant ou après sa naissance) et celle d’un parent (ex. décès d’une jeune mère isolée) ou d’un proche. Les modalités de l’annonce sont différentes selon le type d’annonce (ex. maladie grave, handicap, incertitude du pronostic ou décès), l’interlocuteur auquel le professionnel s’adresse (enfant, parent, proche), la situation (ex. notion d’urgence, état d’aggravation, décès brutal, décès suite à longue maladie, décès d’un enfant, décès périnatal), le profil du patient concerné (ex. âge, situation familiale, sociale).

Objectifs

Objectif indicatif

Améliorer la qualité de l’annonce et de l’accompagnement d’une mauvaise nouvelle médicale par les professionnels du soin et de l’accompagnement.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Programme indicatif

- Maîtriser les dimensions éthique, déontologique et juridique associées à l’annonce d’une mauvaise nouvelle médicale. Considérer la singularité du patient, respecter son autonomie. Créer une relation humaine et soutenante.
- Reconnaître le rôle complémentaire de chacune des personnes intervenant dans le parcours de soin à des moments clés (ex. annonce initiale du diagnostic, moments de rupture du parcours de soin, phases

d’incertitude).

- Préparer pour contribuer en équipe à l’annonce et prévoir l’accompagnement : connaître le dossier patient dont les résultats des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP), prévoir les conditions de l’entretien : personnes présentes, anticipation des questions du patient et/ou de la famille et des proches, information à l’équipe (en amont puis aval de l’entretien d’annonce).

Réaliser un entretien d’annonce

- Adopter une attitude adaptée au patient/proche du patient.
- Appréhender les écueils et les risques évitables : reconnaissance et gestion de ses émotions, de ses représentations et de ses freins. Apprécier les mécanismes de défense et les résistances mobilisés par soi-même et les membres de l’équipe soignante.
- S'assurer qu’une personne de confiance a été désignée.
- Organiser de façon optimale les conditions de l’annonce et son déroulement.

A la suite de l’annonce, au décours de l’accompagnement

- S’assurer que le patient et le(s) proche(s) ont compris la situation médicale.
- Prendre en compte les choix et attentes du patient dans l’élaboration du plan personnalisé de soins et son ajustement.
- Savoir expliquer et inciter les patients à rédiger ses directives anticipées.

Public
Professionnels du soin et de l’accompagnement des différents secteurs : sanitaire, social et médico-social.

Exercice
2025

Code de formation
AFR 4.05

Nature
AFR

Organisé par
A déterminer

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences